



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 92588

## Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les drogues dite « douces », telle que le cannabis. Les jeunes, qui considèrent le tabac comme un produit toxique et polluant, ont une image bienveillante du cannabis qui est, pour eux, une drogue douce. Bien que ce soit une drogue illicite, il est devenu un produit de grande consommation. Or, de récents tests ont prouvé que la consommation de trois joints équivaut à celle d'un paquet de cigarettes. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin de sensibiliser les jeunes aux méfaits de la consommation de cannabis en s'appuyant sur ces tests.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 92588

**Rubrique :** Drogue

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 avril 2006, page 4129